



Mesdames, Messieurs,

Nous venons de recevoir l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations subies par la commune du 30 mars au 4 avril derniers.

Afin de faciliter leurs démarches auprès de leurs assureurs, nous tenons cet arrêté à la disposition de tous les habitants qui auraient subi des dommages et ne se seraient pas encore signalés auprès de la Mairie.

Bien cordialement à vous.

Françoise MORIN, Maire

